



Ministère de l'Intérieur

Le 30 mars 2018

Communiqué de presse

Mobilisation des forces de sécurité et mesures de vigilance à l'occasion des fêtes religieuses de PAQUES

Dans un contexte où la menace terroriste conserve toute son intensité, les forces de l'ordre seront pleinement mobilisées pour assurer la sécurité des célébrations pascales, moment très important tant pour la communauté chrétienne que pour la communauté juive. Des mesures de sécurisation spécifiques seront ainsi mises en œuvre à l'occasion du week-end du 31 mars et 1^{er} avril et couvriront la période allant jusqu'au 7 avril.

La posture Vigipirate « *Printemps 2018* » en vigueur depuis le 1^{er} mars dernier maintient l'ensemble du territoire national au niveau « *sécurité renforcée – risque attentat* ». Cette posture met l'accent sur la sécurité des transports collectifs et des lieux à forte fréquentation, notamment à l'occasion des célébrations religieuses.

Le 20 mars dernier, Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur a donné des directives aux préfets pour organiser la pleine mobilisation des services de l'Etat. Ainsi, dans tous les départements, les responsables territoriaux de la police et de la gendarmerie mettront en place des dispositifs visibles et dissuasifs destinés à sécuriser les lieux de culte et à permettre le déroulement de ces célébrations dans des conditions de sécurité optimales. Outre cette présence visible sur le terrain, rassurante et dissuasive, les forces de l'ordre ont mobilisé leurs moyens en matière d'intervention, de renseignement territorial et d'investigation. Les unités de forces mobiles viendront compléter ce dispositif, par leur soutien aux services territoriaux.

Au total, ce sont ainsi 41.000 policiers et 29.000 gendarmes qui seront mobilisés sur l'ensemble du territoire.

Les préfets ont aussi la possibilité d'établir des périmètres de protection pour sécuriser les lieux d'affluence, tels que permis par la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme du 30 octobre 2017.

Service de presse de Gérard COLLOMB : 01 49 27 38 53

sec1.pressecab@interieur.gouv.fr